Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil communautaire du 10 juillet 2025

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : www.valesdunes.fr
Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délais de 7 jours après son approbation.

Numéro	Objet	Décision
N°2025/99	Approbation du procès-verbal - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 5 juin 2025	Approuvée
N°2025/100	Administration générale - Maintien ou non des fonctions de Vice-président après retrait des délégations de fonction et de signature	Approuvée
N°2025/101	Administration générale - Election d'un 9ème vice-président en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés	Approuvée
N°2025/102	Finances - Budget principal DM n°3	Approuvée
N°2025/103	Finances - Budget annexe "collecte et traitement des déchets ménagers" DM n°2	Approuvée
N°2025/104	Travaux et voies - Travaux de réfection de voirie 2025 : modification du programme	Approuvée
N°2025/105	Travaux et voies - Modification de la convention de groupement de commandes voirie 2025	Approuvée
N°2025/106	Travaux et voies - Consultation pour les travaux de réfection de la voirie 2025 – retrait de la délibération n°2025/65	Approuvée
N°2025/107	Assainissement - Lancement de la consultation pour le marché d'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sur la commune de Saint-Sylvain	Approuvée
N°2025/108	Petite enfance - Convention de mise à disposition de locaux sur la commune de Saint-Sylvain	Approuvée
N°2025/109	Otri - Composition du Syndicat au 1er janvier 2026 – Adhésion de la communauté de communes Cingal Suisse Normande au SYVEDAC	Approuvée
N°2025/110	Otri - Révision des statuts du SYVEDAC à compter du renouvellement de mandat en 2026	Approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.